

POLITIQUE RELATIVE AUX CONFLITS D'INTERETS

LE GROUPE HSBC

HSBC, dont le siège social est à Londres, est l'une des plus grandes institutions financières du monde. HSBC est implantée en Europe, dans la région Asie-Pacifique, en Amérique du Nord et du Sud, au Moyen-Orient, en Afrique et en Turquie.

CONFLITS D'INTERETS

Un Conflit d'Intérêts (« Conflit ») est une situation dans laquelle le Groupe HSBC, ou une des entreprises du Groupe, (« HSBC ») et/ou l'un de ses employés serait sujet à des influences pouvant nuire à la prise de décisions ou au bon déroulement de la relation d'affaires.

Un Conflit peut résulter du concours d'influences légitimes (par exemple lorsqu'HSBC agit pour le compte de plusieurs clients), ou non (telles que la recherche d'un gain personnel par un collaborateur).

Comme HSBC fournit une large gamme de services, ses intérêts peuvent parfois entrer en conflit avec ceux de ses clients ou avec les obligations auxquelles il est tenu à leur égard.

Des Conflits peuvent émerger entre :

- Un client et un autre (client versus client);
- HSBC et un client (HSBC versus client) ;
- Un employé et un client (employé versus client) ;
- Un employé et HSBC (employé versus HSBC) ;
- Une partie de HSBC et une autre (HSBC versus HSBC).

HSBC a mis en place des politiques et des procédures afin d'identifier, de prévenir ou de gérer les Conflits. Les politiques relatives aux Conflits sont révisées au moins une fois par an. Ces politiques et ces procédures incluent des dispositifs destinés à préserver les intérêts des clients.

COMMENT HSBC GERE LES CONFLITS

La structure organisationnelle de HSBC est conçue de manière à ce que les comportements pouvant conduire à des Conflits ne soient ni encouragés ni récompensés.

Lorsqu'elle l'estime nécessaire, HSBC peut notamment limiter l'accès de certains collaborateurs à certaines informations afin de protéger les intérêts de ses clients.

HSBC a mis des procédures en place pour :

- Identifier tous les types de Conflits potentiels pouvant surgir dans le contexte de ses activités ;
- Maintenir un registre de tous les Conflits potentiels identifiés ;
- Prévenir ou gérer les Conflits au jour le jour ;
- Divulguer les conflits quand cela est approprié ; et,
- Conserver une trace de tous les conflits avérés qui n'ont pu être gérés.

IDENTIFIER LES CONFLITS

Chacune des Fonctions Globales de HSBC a l'obligation d'examiner les types de Conflits potentiels pouvant émerger dans le cadre de ses activités.

Par exemple, des Conflits potentiels sont à prendre en compte quand :

- Un nouveau produit est conçu ;
- Des accords de partage de revenu ou de joint-venture sont constitués ou modifiés ;
- Des lignes de métier, des activités ou des opérations (ou une fraction de ces dernières) sont transférées dans une autre partie du Groupe.

Quand les Conflits potentiels impliquent des clients, l'évaluation prend également en compte le fait que le Groupe et/ou un de ses employés :

- Puisse réaliser un bénéfice financier ou éviter des pertes financières au détriment d'un client ;
- Ait des intérêts dans le résultat d'un service fourni à un client, ou d'une transaction menée au nom d'un client, qui sont distincts des intérêts propres du client ;
- Ait reçu une motivation, de nature financière ou autre, à favoriser les intérêts d'un client (ou d'un groupe de clients) plutôt que d'un autre ;
- Participe à des activités commerciales identiques à celles du client ;
- Reçoive, ou recevra, une incitation en lien avec un service fourni à un client de la part d'une personne autre que le client.

HSBC maintient des registres internes qui documentent et évaluent tous les Conflits potentiels identifiés. Ces registres consignent aussi les contrôles mis en place pour prévenir et gérer chaque type de Conflit, et sont le sujet d'une surveillance régulière et de révisions de la part de la direction de HSBC.

PREVENIR OU GERER LES CONFLITS

HSBC organise la rémunération, le déploiement et le management de ses employés de manière à minimiser les Conflits.

Les procédures de résolution des Conflits garantissent que, quand cela est nécessaire, les Conflits potentiels sont reportés et gérés avant que HSBC ne soit engagé dans une transaction.

Dans certains cas, HSBC envisagera de refuser d'agir pour un ou plusieurs clients. Par exemple, si :

- Un Conflit est trop important;
- Des obligations de confidentialité ne permettent pas d'assurer un niveau de transparence suffisant (voir Transparence, ci-dessous) ;
- Le consentement éclairé du client ne peut être obtenu ;
- Il n'y a pas de contrôle suffisant pour gérer un Conflit.

TRANSPARENCE

HSBC peut choisir d'informer ses clients sur certains types de Conflits et d'expliquer comment ils sont pris en compte (par exemple

via une séparation des lignes de métier ou des mesures visant à empêcher le partage d'informations confidentielles) afin d'atténuer le risque de dommages aux intérêts des clients.

Néanmoins, quand HSBC a raisonnablement utilisé les moyens à sa disposition afin de prévenir ou gérer un Conflit mais que le risque de dommages aux intérêts d'un client perdure, le client sera spécifiquement informé de la présence du Conflit.

Des informations spécifiques seront fournies avant la conclusion d'un contrat, sur un support durable, et avec suffisamment de détails et en fonction de la nature du client, pour permettre à ce dernier de prendre une décision éclairée.

Parfois le devoir de confidentialité vis-à-vis d'un client peut limiter les informations pouvant être révélées à un autre client.

EMPLOYES

HSBC exige de ses employés qu'ils fassent preuve de discernement, agissent avec intégrité, et prennent les mesures nécessaires pour :

- Eviter les conflits personnels (par exemple, lorsqu'ils souhaitent réaliser des transactions personnelles) ;
- Déclarer de manière proactive d'éventuels Conflits personnels.

Aucun employé n'est autorisé à conseiller un client sur un sujet ayant trait à ses intérêts personnels, ni à prendre des décisions commerciales au nom du Groupe si ces décisions sont liées à ses affaires personnelles ou commerciales tant que des mesures n'ont pas été prises pour gérer le Conflit de manière satisfaisante.

HSBC prendra toutes les mesures appropriées pour détecter, et prévenir ou gérer, les conflits d'intérêts.